

07

Les politiques territoriales contractuelles et la MJC Centre Social



Catégorie : Principes d'actions

Les principales politiques territoriales contractuelles sur le territoire auxquelles nous participons : les appels à projets contractualisés avec la CAF de l'Ardèche. Nous nous associons à des politiques définies par notre partenaire CAF autour d'une prise en compte accrue des questions de « jeunesse »

- La Convention Territoriale Globale : ce dispositif conventionnel entre la CAF de l'Ardèche et l'agglomération (CAPCA) représente un cadre d'action pour notre association dans la mesure où nos secteurs d'activités sont couverts par le contenu de cette CTG. Nous avons participé aux travaux préparatoires à cette convention
- Convention d'objectifs et de moyens : notre Centre Social est signataire d'une convention d'objectifs et de moyens pour la mise en œuvre d'actions entre la MJC et la commune
- Le contrat d'accompagnement à la scolarité
- La contractualisation autour de l'accès au numérique et de l'inclusion numérique (Numérian).